



RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 02577

Numéro SIREN : 821 957 420

Nom ou dénomination : A.HOME

Ce dépôt a été enregistré le 22/11/2017 sous le numéro de dépôt 18956

RECEPISSE DE DEPOT

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE MONTPELLIER

C.J.M. 9 RUE DE TARRAGONE
34070 MONTPELLIER
www.infogreffe.fr

M. Michel ARNAUD - Expert Comptable

16 rue Voltaire
34200 SETE

V/REF :

N/REF : 2016 B 2577 / 2017-B-18956

Le greffier du tribunal de commerce de Montpellier certifie qu'il a reçu le 22/11/2017,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2016.

Concernant la société

A.HOME
Société par actions simplifiée
14 Quai Rhin Et Danube
34200 Sète

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-18956 le 22/11/2017

R.C.S. MONTPELLIER 821 957 420 (2016 B 2577)

Fait à MONTPELLIER le 22/11/2017,

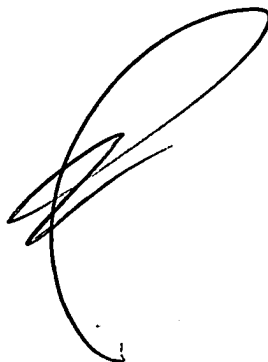
LE GREFFIER



10 B2547

18956

Certifié conforme à l'original
de Président,



COMPTES ANNUELS

2016

Période du 28/07/2016 au 31/12/2016

14 quai Rhin et Danube
34200 SETE

SASU-A.HOME



Michel ARNAUD

Société d'Expertise Comptable et de Commissariats aux Comptes
inscrite au tableau de l'ordre de Montpellier

16 rue Voltaire

34 200 SETE

Tél. 04.67.74.10.43

Fax. 04.67.74.96.83

Courriel. michelarnaud@hotmail.com

 Sommaire

1. Annexes	1
Règles et méthodes comptables	2
Notes sur le bilan	3
2. Liasse fiscale	5

COMPTES ANNUELS

2016

Période du 28/07/2016 au 31/12/2016

Annexes

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU SASU A.HOME

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016, dont le total est de 60 658 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 33 436 euros.

L'exercice a une durée de 5 mois, recouvrant la période du 28/07/2016 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2016 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 25 877 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	24 000	24 000	
Autres	1 877	1 877	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	25 877	25 877	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts-récupérés en cours d'exercice			

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 26 223 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 929	6 929		
Dettes fiscales et sociales	19 294	19 294		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	26 223	26 223		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

COMPTES ANNUELS

2016

Période du 28/07/2016 au 31/12/2016

Liasse fiscale

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2017

Exercice ouvert le	28/07/2016	et clos le	31/12/2016	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	☐
Si PME innovantes, cocher la case ☐					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case ☐					
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 <i>quinquies</i> C), cocher la case ☐					
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223-I-2 <i>quinquies</i> C), cocher la case ☐					
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social :	
SASU A. HOME			
SIRET	8 2 1 9 5 7 4 2 0 0 0 0 1 0		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
14 quai Rhin et Danube			
34200 SETE			

REGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITE

Activités exercées	Activités spécialisées de design	Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐
--------------------	----------------------------------	---

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33,1/3 %	29 900	Bénéfice imposable à 15 % et/ou 28%*	15-883	Déficit	0
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15 %		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %			
	PV à long terme imposables à 19 %		Autres PV imposables à 19 %	PV à long terme imposables à 0 %	PV exonérées art. 238 <i>quindecies</i>	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches						
Entreprises nouvelles art. 44 <i>sexies</i>		Jeunes entreprises innovantes		Zones franches urbaines		Pôle de compétitivité
Entreprises nouvelles art. 44 <i>septies</i>		Zones franches d'activités art. 44 <i>quaterdecies</i>		Autres dispositifs		Zone de Restructuration de la défense, art. 44 <i>terdecies</i>
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %		
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :						
Dans le secteur productif, art. 244 quater W				Dans le secteur du logement social, art. 244 quater X		

D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Viseur conventionné ☐	Visa : CGA ☐
Nom, adresse, téléphone, Télécopie	
- du professionnel de l'expertise comptable : M. ARNAUD MICHEL	
16 rue voltaire 34200 SETE	
Tél : 0467744114	
- du conseil :	
Tél :	
- de l'association agréée :	
Tél :	
- N° d'agrément de l'AA :	

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique "NOUVEAUTES").

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

F		RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS				
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		Payées par la société elle-même		a	Payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾					(c)	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					(d)	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾					(e)	
					(f)	
					(g)	
					(h)	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾					(i)	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					(j)	
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾					Total (a à h)	

[illegible]

H	DIVERS
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)	
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)	

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION			
RÉMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise <u>SASU A.HOME</u>										Néant ☐ *																																																																															
Adresse de l'entreprise <u>14 quai Rhin et Danube 34200 SETE</u>																																																																																									
Numéro SIRET* <u>8 2 1 9 5 7 4 2 0 0 0 0 1 0</u>																																																																																									
Durée de l'exercice en nombre de mois* <u>5</u>										Durée de l'exercice précédent* <u> </u>																																																																															
Exercice N clos le <u>31/12/2016</u>																																																																																									
ACTIF																																																																																									
<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2"></th> <th>Brut 1</th> <th>Amortissements-Provisions 2</th> <th>Net 3</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="5">ACTIF IMMOBILISÉ</td> <td>Immobilisations incorporelles</td> <td>010</td> <td>012</td> <td></td> </tr> <tr> <td> Fonds commercial*</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td> Autres*</td> <td>014</td> <td>016</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Immobilisations corporelles*</td> <td>028</td> <td>030</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Immobilisations financières* (1)</td> <td>040</td> <td>042</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Total I (5)</td> <td>044</td> <td>048</td> <td></td> </tr> <tr> <td rowspan="10">ACTIF CIRCULANT</td> <td>STOCKS</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td> Matières premières, approvisionnements, en cours de production*</td> <td>050</td> <td>052</td> <td></td> </tr> <tr> <td> Marchandises *</td> <td>060</td> <td>062</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Avances et acomptes versés sur commandes</td> <td>064</td> <td>066</td> <td>6 605</td> </tr> <tr> <td rowspan="2">Créances (2)</td> <td> Clients et comptes rattachés*</td> <td>068</td> <td>070</td> <td>24 000</td> </tr> <tr> <td> Autres* (3)</td> <td>072</td> <td>074</td> <td>1 877</td> </tr> <tr> <td>Valeurs mobilières de placement</td> <td>080</td> <td>082</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Disponibilités</td> <td>084</td> <td>086</td> <td>28 175</td> </tr> <tr> <td>Charges constatées d'avance *</td> <td>092</td> <td>094</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Total II</td> <td>096</td> <td>098</td> <td>60 658</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Total général (I + II)</td> <td>110</td> <td>112</td> <td>60 658</td> </tr> </tbody> </table>														Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	012		Fonds commercial*				Autres*	014	016		Immobilisations corporelles*	028	030		Immobilisations financières* (1)	040	042		Total I (5)		044	048		ACTIF CIRCULANT	STOCKS				Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052		Marchandises *	060	062		Avances et acomptes versés sur commandes	064	066	6 605	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070	24 000	Autres* (3)	072	074	1 877	Valeurs mobilières de placement	080	082		Disponibilités	084	086	28 175	Charges constatées d'avance *	092	094		Total II	096	098	60 658	Total général (I + II)		110	112	60 658
		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3																																																																																					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	012																																																																																						
	Fonds commercial*																																																																																								
	Autres*	014	016																																																																																						
	Immobilisations corporelles*	028	030																																																																																						
	Immobilisations financières* (1)	040	042																																																																																						
Total I (5)		044	048																																																																																						
ACTIF CIRCULANT	STOCKS																																																																																								
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052																																																																																						
	Marchandises *	060	062																																																																																						
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066	6 605																																																																																					
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070	24 000																																																																																				
		Autres* (3)	072	074	1 877																																																																																				
	Valeurs mobilières de placement	080	082																																																																																						
	Disponibilités	084	086	28 175																																																																																					
	Charges constatées d'avance *	092	094																																																																																						
	Total II	096	098	60 658																																																																																					
Total général (I + II)		110	112	60 658																																																																																					
PASSIF																																																																																									
Exercice N NET																																																																																									
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120	1 000																																																																																						
	Écarts de réévaluation	124																																																																																							
	Réserve légale	126																																																																																							
	Réserves réglementées*	130																																																																																							
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)	131																																																																																							
	Report à nouveau	134																																																																																							
	Résultat de l'exercice	136	33 435																																																																																						
	Provisions réglementées	140																																																																																							
	Total I	142	34 435																																																																																						
Provisions pour risques et charges		Total II	154																																																																																						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156																																																																																							
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164																																																																																							
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166	6 928																																																																																						
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)	169	19 293																																																																																						
	Produits constatés d'avance	174																																																																																							
Total III		176	26 222																																																																																						
Total général (I + II + III)		180	60 658																																																																																						
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193																																																																																							
	(2) Dont créances à plus d'un an	197																																																																																							
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199																																																																																							
(4) Dont dettes à plus d'un an		195																																																																																							
(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*		182																																																																																							
(5) Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*		184																																																																																							

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SASU A. HOMENéant ☐ *Exercice N clos le
31/12/2016**A - RÉSULTAT COMPTABLE**

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		dont export		209		210	10 416
	Production vendue	biens	et livraisons		215		214	
		services*	intracommunautaires		217		218	43 950
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires,)						222	
	Production immobilisée* produits finis et en cours de production						224	
	Subventions d'exploitation reçues						226	
	Autres produits						230	58
			Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	54 424
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)						234	6 605
	Variation de stocks (marchandises)*						236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)						238	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*						240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)						242	2 035
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243				244	
	Rémunérations du personnel*						250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	
	Dotations aux amortissements*						254	
	Dotations aux provisions						256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259				262	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260					
			Total des charges d'exploitation (II)				264	8 641
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	45 783
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers		(III)			280		
	Produits exceptionnels		(IV)			290		
	Charges financières		(V)			294		
	Charges exceptionnelles	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347				300	
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348					
	Impôts sur les bénéfices*		(VII)			306	12 348	
-2- BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310	33 435	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. I, le déficit comptable col. 2		312	33 435	314		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318			
	Provisions non déductibles*				322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)				324	12 348		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	248	330			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D))		249		251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999				
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989				
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)			990				
	ZFA (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344		350		
	Créance due au report en arrière du déficit				346			
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies)				655			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352	45 783	354		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :				356			
	Déficits antérieurs reportables : *dont imputés sur le résultat :					360		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370	45 783	372		

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU A. HOME

Néant ☒ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476			
Immobilisations financières		480		482		484		486			
TOTAL		490		492		494		496			
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506			
	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
Autres immobilisations corporelles		560		562		564		566			
TOTAL		570		572		574		576			
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme					
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590	583	594	595			
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591				
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU A. HOME

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations	Reprises
Immob. incorporelles	700	705
Terrains	710	715
Constructions	720	725
Inst. techniques mat. et outillage	730	735
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745
Matériel de transport	750	755
Autres immobilisations corporelles	760	765
TOTAL	770	775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si ce cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent ⁽¹⁾	982
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant*	380
N° du centre de gestion agréé	388
Montant de la TVA collectée	374 4 939
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378 207
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397

⁽¹⁾ Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Désignation de l'entreprise : SASU A. HOME															Néant ☒			
Exercice ouvert le : 28/07/2016 et clos le : 31/12/2016															Durée en nombre de mois : 5			
I Production de l'entreprise																		
Ventes de marchandises															108			
Production vendue – Biens															109			
Production vendue – Services															141			
Production stockée															111			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation															143			
Subventions d'exploitation reçues															113			
Autres produits de gestion courante hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun															115			
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée															116			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés															118			
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante															119			
Retrécissements sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation															153			
TOTAL I															144			
II Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)																		
Achats de marchandises (droits de douane compris)															121			
Variation de stocks (marchandises)															122			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)															123			
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)															145			
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances															125			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.															146			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée															128			
Autres charges de gestion courante hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun															148			
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante															150			
Taxes sur le G.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.															133			
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois															135			
TOTAL 2															152			
III Valeur ajoutée produite																		
Calcul de la Valeur Ajoutée															TOTAL I - TOTAL 2		137	
IV Cotisation sur la valeur ajoutée des Entreprises																		
Valeur Ajoutée de référence assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur le 1329-DEF-SD)															117			
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE																		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.																		
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE															020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE															022			
Période de référence															024			
Date de cessation															186			
V Cotisation Foncière des Entreprises : Qualification des effectifs																		
Effectifs moyens du personnel															376			
Dont apprentis															657			
Dont handicapés															651			
Effectifs affectés à l'activité artisanale															861			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1
1 (1)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

31/12/2016

N° SIRET

8 2 1 9 5 7 4 2 0 0 0 0 1 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SASU A.HOME

ADRESSE (voie)

14 quai Rhin et Danube

CODE POSTAL

34200

VILLE

SETE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1 000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

FALCO

Prénom(s)

GUY

Nom marital

% de détention

100.00

Nb de parts ou actions

1 000

Naissance :

Date

20021953

N° Département

34

Commune

SETE

Pays

FRANCE

Adresse :

N°

Voie

14, quai rhin et danube

Code Postal

34200

Commune

SETE

Pays

FRANCE

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT.